



Association Sportive du Golf de Domont-Montmorency

Route de Montmorency

95330 Domont

Procès-verbal du Comité Directeur en date du samedi 15 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le 15 juin,
à 10 heures 30 au siège de l'Association à Domont,

Les membres du Comité Directeur (le « Comité ») se sont réunis sur convocation de leur Président.

Sont présents : **Christophe BORREL, Jean-René CATALAN, Alain CHAIZE, Christian de PAPÉ, Laurent JARRIGE, Alain MALIGE**

Excusés : **Pierre LENOIR** (Pouvoir à **Jean-René CATALAN**) et **Daniel NORMAND** (Pouvoir à **Alain CHAIZE**)

Invités présents : **Jean-Pierre KARSENTY** et **Thierry HUARD** (partiellement)

Invitée excusée : **Micky MARTY**.

Jean-René CATALAN informe les membres du Comité que **Daniel NORMAND** a été hospitalisé brutalement en milieu de semaine. Le Comité souhaite un prompt rétablissement à son Secrétaire Général.

I – Approbation du procès-verbal de la précédente réunion du mercredi 15 mai 2019

Diffusé récemment, le procès-verbal est en attente d'approbation par les membres. Sans retour ni observation de ces derniers sous 8 jours, il sera approuvé.

II – Assemblée Générale Extraordinaire du samedi 1^{er} juin 2019 – Retours et cooptations

Le Président **Jean-René CATALAN** rappelle les résultats de cette Assemblée Générale qui se réunissait à la suite d'une 2^{ème} convocation et ne nécessitait pas de quorum conformément aux Statuts.

Les membres présents ou représentés ont représenté un total de 180 voix soit 25,82% du total des voix exprimables.

Le Comité prend acte de l'adoption de trois résolutions sur quatre, notamment de celle concernant la suppression des pouvoirs en blanc, votée à 70,22%.

Jean-René CATALAN précise que le précédent Comité, comme il s'y était engagé dès la fin de l'année 2017, a tenu ses engagements de proposer à nouveau aux suffrages une résolution aux fins de supprimer les pouvoirs en blanc anciennement attribués, sans limitation de nombre, aux membres du Comité.

La première résolution, elle, concernant la modification du nombre de membres au Comité Directeur, pour le porter de 9 à 10, n'a pas été adoptée.

Jean-René CATALAN propose un tour de table permettant à chacun de s'exprimer sur les conséquences de ce vote et les décisions à prendre.

Christian de PAPÉ souhaite intervenir en premier et fait part au Comité de sa décision de démissionner d'une part de son mandat de membre du Comité pour raisons personnelles et, d'autre part, de ses fonctions de Président de la Commission Communication, Animations et Partenariat.

De ce fait, une deuxième place devient ainsi disponible au sein du Comité et il précise qu'il souhaite que ces deux places soient attribuées effectivement à **Micky MARTY et Jean-Pierre KARSENTY**, arrivés ex-aequo lors du premier vote en Assemblée Générale et qu'il n'avait pas été possible de départager, conformément à nos Statuts.

Il tient aussi à préciser que la recherche de bénévoles dynamiques et compétents est une tâche difficile à trouver, en effet peu de candidats de valeurs se manifestent, et il a trouvé très paradoxale la situation à laquelle nous sommes désormais confrontés. Il déplore cette situation.

Chacun ayant pu s'exprimer à ce sujet, le Président, après avoir pris note de la décision de **Christian de PAPÉ**, met au vote la proposition de coopter **Micky MARTY et Jean-Pierre KARSENTY** comme membres du Comité.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Ces dispositions seront soumises à la ratification de la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire, conformément à nos Statuts.

Le Président propose ensuite d'élire **Jean-Pierre KARSENTY** aux fonctions de Secrétaire Général Adjoint, ce qui est approuvé à l'unanimité par le Comité.

Jean-René CATALAN remercie chaleureusement **Christian de PAPÉ** pour son investissement et la qualité du travail effectué au sein du Club ces dernières années, et se félicite qu'il propose néanmoins de rester disponible pour poursuivre des actions d'animations ou prendre d'autres fonctions que le Comité pourrait lui proposer prochainement.

III – Proposition de communication sur l'Étiquette

Alain MALIGE présente au Comité, en projetant des diapositives, un premier projet de réflexion sur l'Étiquette au Golf de Domont-Montmorency. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Projet Domont Horizon 2022.

Il insiste en précisant que pour lui il y a bien sûr le respect de l'Étiquette sur le parcours d'une part, et d'autre

part celui à l'intérieur du Club d'une manière générale et repose sur les notions de comportement de chacun. Il précise qu'il va d'ores et déjà se rapprocher de membres et des membres du Comité en réalisant un mini sondage préalablement à la finalisation de son projet, prévu pour le mois de septembre prochain.

Le Comité félicite son Vice-Président pour la qualité de sa présentation et de ses premières approches et l'invite à mener à bien ce projet dans ce sens, dans les meilleurs délais. L'application et le respect de règles communes de comportement sont les conditions indispensables pour mieux vivre ensemble.

IV – Bilan 2018/2019 et perspectives École de golf – Organisation et projet pour 2019/2020 – Point Enseignement

Christophe BORREL fait un constat de l'année en cours de l'École de golf qui comprend actuellement plus de 80 jeunes de 5 à 16 ans dont 29 de moins de 13 ans fonctionnant en 10 groupes, répartis équitablement entre Guillaume et Paolo. Deux groupes ELITE disposent respectivement de 3 et de 2 heures par semaine.

La mission de l'École est d'animer, d'encadrer et de former les enfants du Club à la pratique du golf que ce soit en compétition ou en loisir.

Une dynamique sportive vient compléter le programme pédagogique et technique (passage des drapeaux, accès aux compétitions, animations, stages....)

Un grand merci à **Micky MARTY** pour son implication notamment pour suivre et accompagner les jeunes lors des compétitions à l'extérieur.

Christophe BORREL profite de l'occasion pour susciter de bonnes volontés éventuelles complémentaires (parents, semainiers retraités,.....) à se rapprocher de lui pour développer ces présences et ces actions.

Des innovations seront proposées comme l'implication plus importante des parrains, une utilisation aussi plus importante de la nouvelle zone d'approche pour certains groupes, des contenus de cours adaptés en fonction des saisons, un meilleur suivi des enfants des groupes ELITE, l'organisation d'un déplacement lors de l'Open de France et enfin, une nouvelle programmation de la journée de la Fête de l'École en septembre prochain qui doit devenir « LE » rendez-vous annuel de tous nos jeunes et de leurs parents.

Il se félicite que notre École de golf reste un élément majeur du projet sportif du Club.

Le Comité demande que le sujet de l'Enseignement au Club, dans sa généralité, soit revu et rediscuté lors d'une prochaine réunion.

V – Club Junior : Aménagements du terrain de jeu et mise en place d'actions nouvelles

Christophe BORREL rappelle le fonctionnement du Club Junior qui a pour objectif d'encadrer les jeunes du Club, à partir de 3 ans, les week-ends et jours fériés sauf pendant la période des vacances scolaires (étude en cours pour ouvrir certains jours pendant les vacances).

Deux animateurs sont présents.

Des aménagements sont actuellement en cours sur le Parc.

Des améliorations sont à prévoir, notamment la réalisation d'un programme d'activités à envoyer chaque mois aux parents et l'organisation d'animations et d'un Spectacle lors de la Fête des jeunes.

Toutes les bonnes volontés pouvant donner des matériels complémentaires, des jeux de société ou toute autre chose à destination de nos jeunes sont recherchées. Un grand merci d'avance de la part de nos petits.

VI – Communications et informations diverses :

Point inscriptions et cotisations

572 membres sont inscrits début juin dont 66 nouveaux membres.

Un troisième petit-déjeuner d'échanges et d'informations réunissant 10 nouveaux membres a été réalisé juste avant ce Comité.

Point financier et trésorerie

Les résultats à fin mai présentés par **Alain CHAIZE** montrent une trajectoire conforme au budget à date et restent satisfaisants.

Rapport mensuel de suivi des actions en cours décidées par le Comité

Laurent JARRIGE présente un nouveau document destiné à suivre l'avancement des actions décidées par le Comité ; ce document sera mis à jour chaque mois et diffusé avant chaque Comité.

Il est demandé à tous de faire part de leurs éventuelles observations ou compléments de manière à finaliser un nouveau document « définitif » avant la prochaine réunion.

Jean-René CATALAN rappelle que l'objectif de ce document est d'effectuer un suivi régulier de la réalisation des actions décidées en Comité et d'en suivre et contrôler la mise en œuvre dans les délais fixés, notamment en ce qui concerne celles à traiter par le Directeur.

A ce titre, il est proposé de rajouter deux colonnes précisant les dates « objectifs » fixées ainsi que le pourcentage d'avancement de ces actions.

Bilan sur les cours collectifs débutants

20 personnes ont participé aux sessions organisées depuis le début de l'année par Guillaume et Paolo, sur un total de 42 personnes potentielles.

Depuis début mai, il a été proposé des ½ heures de cours particuliers en substitution des cours collectifs du fait du petit nombre de personnes concernées. Des cours collectifs seront à nouveau organisés à partir du mois de septembre en cas de nouvelles arrivées.

Point Restaurant

Le Comité rappelle sa demande faite au groupe de travail « Restaurant » lors du dernier Comité de faire un point rapidement relatif au respect des engagements pris par la **SAS NAVARRE** lors du renouvellement de son contrat notamment la limitation du nombre de couverts des extérieurs (50) le week-end et la priorité donnée aux membres du Club. Le rapport d'étape du groupe de travail sera examiné en Comité et permettra le cas échéant d'effectuer les ajustements nécessaires au bon fonctionnement du restaurant et qui seront de nature à améliorer les relations avec le restaurateur.

Point Piscine

Depuis la mise en service de la piscine le 1^{er} juin dernier, il a été constaté des fuites d'eau très importantes du bassin (environ 5 m³/jour) vraisemblablement dues aux canalisations situées sous le bassin depuis la bonde de fond.

Une grosse réparation devra être réalisée dès sa fermeture au mois de septembre. Le Comité demande aussi de mener à cette occasion une réflexion « de fond » sur les évolutions et les perspectives de la piscine et, le cas échéant, les améliorations à lui apporter.

Point Personnel

Le Comité prend acte à regret de la démission de Julie FRIANT à compter de la fin juin, la nature de son contrat (CDD temporaire dans le cadre du remplacement d'Ophélie PERCEVAULT toujours en congé de maternité) ne lui permettant pas de continuer dans ces conditions.

Le Comité donne son accord à Thierry HUARD pour rechercher un(une) remplaçant(e) et avec provisoirement l'engagement d'une stagiaire pour l'été avec, si possible, une période de recouvrement et lui demande de communiquer le planning de l'ensemble des congés du personnel avant le 10 juillet prochain.

Le Comité demande aussi à Thierry HUARD de mieux responsabiliser à l'avenir, dans un ou des secteurs spécialisés, chaque membre de l'équipe d'accueil, chacun devant néanmoins être polyvalent sur l'ensemble des domaines.

Le Comité souhaite un prompt rétablissement à Sébastien BONNEVIE actuellement arrêté su fait de douleurs lombaires récurrentes.

Propositions d'actions d'animations et Journées Portes Ouvertes au 2^{ème} semestre 2019

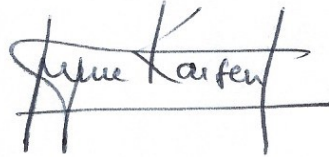
Dans l'attente de propositions, si possible avant la période des vacances.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 13 heures 05.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président et le Secrétaire Général Adjoint.

Handwritten signature of Jean-René Catalan in black ink, consisting of the initials 'J.R.' followed by the name 'Catalan' and a period.

Le Président
Jean-René CATALAN

Handwritten signature of Jean-Pierre Karsenty in black ink, featuring a stylized 'J.P.' followed by 'Karsenty' and a horizontal line across the bottom.

Le Secrétaire Général Adjoint
Jean-Pierre KARSENTY